

**Monique IBORRA**  
Députée de Haute-Garonne

Paris, le 7 novembre 2013

**Monsieur Jean LE GARREC**  
Ancien Ministre  
Président  
Alliance Villes Emploi  
28 rue du 4 septembre  
75002 PARIS

*Réf : 2013/ MI/MT/00920*

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre,

J'ai été destinataire, et je vous en remercie, de votre courrier du 5 novembre 2013 relatif au budget des Maisons de l'Emploi.

Ma réponse ne vous surprendra pas car je reste cohérente avec les conclusions de mon rapport parlementaire voté en Commission des Affaires sociales qui concerne le Service Public de l'Emploi.

Sans mettre en cause ni la compétence, ni l'engagement des équipes qui œuvrent au sein de ces structures, il m'apparaît que celles-ci doivent être résolument réorientées. La lutte contre le chômage de masse, première préoccupation de nos concitoyens, qui est aussi celle de notre Gouvernement, impose de mon point de vue cette réorientation.

C'est d'ailleurs l'ensemble du Service Public de l'Emploi qui à mon sens devrait être refondé en lien, sur le plan territorial, avec les compétences transférées aux collectivités.

Le dernier rapport de l'IGAS suggère également cette réorientation nécessaire, le rapport de la Cour des Comptes est encore plus explicite.

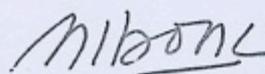
Vous sollicitez aujourd'hui un abondement de 26 millions d'euros de la part de l'Etat concernant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, que certains affirment comme étant une compétence que vous exercez déjà...

J'y suis personnellement défavorable : la priorité aujourd'hui me paraît être l'accompagnement des demandeurs d'emploi, très déficitaire en France quand on le compare à d'autres pays plus performants que nous dans le retour à l'emploi. La priorité me paraît également être la simplification des procédures ainsi que la clarification des compétences, autant d'impératifs qui ne sont pas réunis dans le projet que vous décrivez.

L'argent public aujourd'hui est rare et précieux et doit à mon sens être destiné à ceux qui en ont le plus besoin. Je sais Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, que vous partagez cet avis.

Dans l'éventualité où les agglomérations, qui sont les collectivités supports des Maisons de l'Emploi, considèreraient ce type d'intervention comme étant prioritaire, elles seraient donc légitimes de les financer.

Très cordialement,



**Monique IBORRA**  
Députée de Haute-Garonne  
6<sup>ème</sup> circonscription

PS : En cohérence, je ne suis d'ailleurs pas signataire de l'amendement « PS ».